

ACHAT DU BLÉ ALGÉRIEN AU PRIX RÉEL ET LABELLISATION DE DEGLET NOUR

Les engagements de Saïd Barkat

Le ministre de l'Agriculture a déclaré, samedi dernier en soirée, que la production nationale de blé sera achetée par l'Etat au prix appliqué sur le marché international. Saïd Barkat, qui était l'invité du Forum de l'ENTV, a également annoncé le lancement d'un programme de labellisation de la datte Deglet Nour.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Bonne nouvelle pour les céréaliculteurs algériens !

L'Etat s'engage à acheter leur production de blé au prix appliqué au niveau international, soit près de 800 dollars le quintal au lieu de 250 dollars. «L'OAIC et les CCLS (coopératives céréalrières) appliqueront les prix internationaux pour la production nationale.

En contrepartie, nous avons décidé de lever les subventions accordées tout au long de la campagne», a affirmé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural lors de son passage au Forum de l'ENTV.

Saïd Barkat a estimé la production nationale de céréales à 41 millions de quintaux par an alors que les besoins de l'Algérie sont de 60 millions de quintaux par an. Barkat a également annoncé la mise en œuvre d'un proces-



Une production de 41 millions de quintaux par an.

sus de labellisation de la datte Deglet Nour afin de faciliter l'exportation de ce fruit.

«Dorénavant, seule la Deglet Nour algérienne aura droit de cité dans le monde», a-t-il insisté. Interrogé sur la hausse des prix au détail des fruits et des légumes, le ministre de l'Agriculture a répondu que cette situation est due «à l'absence de mécanismes de régulation du marché». «Moi je ne suis responsable que de la production, la commercialisation des produits n'est pas de mon ressort. Les prix appliqués sur les

marchés ne profitent pas aux agriculteurs», dira-t-il en laissant entendre que cette situation est à mettre sur le compte du ministère du Commerce.

Barkat s'est voulu rassurant à propos de la crise de la pomme de terre.

«Nous nous attendons à une production jamais égalée dans les prochains mois», a-t-il assuré.

Le ministre ira jusqu'à paraphraser le président Bendjedid pour expliquer la décision prise par Abdelaziz Bouteflika concernant la détaxation temporaire de l'im-

portation de pomme de terre. «Un Etat qui ne peut offrir quelque chose à son peuple n'est pas un Etat.» Et en réponse aux détournements constatés au niveau des Caisses régionales de mutualité agricole (CRMA) dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement agricole (PNDA), Barkat s'est contenté de dire : «S'il y a des tricheurs, ils iront en enfer.»

Le ministre promet la géhenne au lieu de saisir la justice...

T. H.

RAPPORT ANNUEL SUR LES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

L'optimisme de Ksentini

«L'Algérie est un pays où les droits de l'homme sont respectés, et se classerait au même niveau que l'Afrique du Sud.» C'est ce que soutient Farouk Ksentini, président de la Commission consultative nationale algérienne pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir) - Quand société algérienne rime avec «malvie» dépassements et hogra... faudrait-il être fier de ce classement ?

En tout cas Farouk Ksentini, lui, estime que le rapport annuel sur les droits de l'homme en Algérie «pousse à l'optimisme». Les droits de l'homme «vont bien, et même mieux», a souligné Ksentini, hier sur les ondes de la Chaîne III. L'invité de «en toute franchise» qui a rappelé le teneur du rapport soumis au président de la République, a beaucoup parlé d'évolution et d'optimisme — qu'il semblerait être le seul à percevoir — dans divers domaines tels la justice et les droits de la femme. En matière de justice, les choses se sont améliorées d'une manière substantielle, estime Ksentini. Selon lui, ce secteur se serait amélioré dans ses rapports avec les administrés. Toutefois, il regrette la lenteur observée dans l'application des textes de loi. Abordant l'abus dans le recours à la détention préventive, le défenseur des droits de l'homme a considéré cette dernière comme une «sanction souvent inutile».

Pour lui, elle devrait «demeurer totale-



Farouk Ksentini.

ment exceptionnelle, comme le dicte la loi». Néanmoins, des promesses sont faites pour réguler ces abus, notamment par les chambres d'accusation, a laissé entendre Ksentini.

Catégorique, il a littéralement nié «la présence de lieux secrets de torture» en argumentant que cette dernière aurait disparu de notre pays. Il fera valoir que «des textes existent pour punir les auteurs de torture». Concernant la situation sociale, le président de la CCNAPPDH soulignera «qu'il n'a jamais parlé d'explosion sociale mais de tension sociale».

Une tension «palpable» et générée par la situation actuelle où chômage, jeunesse perdue, et érosion du pouvoir d'achat viennent accentuer la gravité. Tout de même, M.Ksentini certifiera que ces problèmes sont pris en charge par l'Etat. La question de la cherté de la vie a été longuement abordée dans ce rapport. Une cherté de vie génératrice «du phénomène des harragas», lequel phénomène, à en croire les propos de Ksentini, occuperait une place importante dans le rapport.

S'agissant des atteintes aux ressortissants algériens à l'étranger, Ksentini se dit «choqué» par le nombre de condamnations arbitraires qu'il qualifie d'inconcevables, notamment en Libye.

«Guantanamo est un scandale judiciaire» estime le président de la CCNAPPDH, et «la fermeture de ce centre se fera avec le départ de Bush» ce qui permettra le rapatriement des détenus. Réagissant sur les derniers événements de Gaza, Ksentini les qualifiera «d'attitude génocidaire» et déplore «le mutisme international, celui des pays musulmans précisément, et l'inefficacité du rôle de l'ONU impuissant face à Israël». Enfin, quand ce «fervent» défenseur des droits de l'homme affirme clairement que «l'administration ne s'occupe pas des droits des citoyens», on se demanderait si toutes les évolutions dont il parle ne seraient pas illusoire.

W. Z.

AMENDEMENT
DE LA LOI SUR LA
SÉCURITÉ SOCIALELes sénateurs
visitent
le centre
de fabrication
des cartes Chifa

Des parlementaires de la chambre haute ont procédé à une visite du centre de personnalisation des cartes électroniques Chifa.

Cela rentre dans le cadre du prochain débat à propos des amendements apportés à la loi relative aux assurances sociales introduisant l'utilisation de la carte Chifa à titre obligatoire.

C'est ainsi que la délégation, composée des membres de la commission chargée des œuvres sociales, du travail et de la solidarité du Conseil de la nation ont effectué une visite guidée de ce centre de confection des cartes en question.

Les parlementaires ont pu suivre les différentes étapes des procédures de confection sachant que ce centre qui se situe à l'intérieur même du centre familial de Ben Aknoun est le plus important à l'échelle nationale.

Ainsi il a été expliqué que ce centre a jusqu'alors produit 270 000 cartes.

Ces dernières ne concernent que les wilayas-pilotes. Le responsable du centre a expliqué que l'année 2010 sera celle de la généralisation des cartes Chifa. La décentralisation de la confection des cartes a permis aux wilayas-pilotes de produire 10 000 cartes chacune. 25 000 cartes Chifa vont être produites à terme.

N. M.

MASCARA
Un bébé retrouvé
mort au fond
d'un puits
à Tighennif

Nous avons appris des sources bien informées qu'un bébé de 8 jours a été retrouvé mort samedi dernier au fond d'un puits de 60 mètres de profondeur dans le douar Aâlalma dans la commune de Tighennif.

Le corps, qui a été repêché par les éléments de la Protection civile, a été transporté à l'hôpital pour autopsie. La présence de ce bébé dans le puits n'a pas encore été élucidée.

M. Meddeber